



IFA
BOURGES

**INSTITUT
DE FORMATION
EN ALTERNANCE**

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION Voitures Particulières

- Niveau : 3
- Durée de la formation : 2 ans
- Heures de formation : 800 heures
- Rythme de la formation : 1 semaine à l'IFA et 2 semaines en entreprise (75% en entreprise)
- Capacité d'accueil maximale : 18
- Taux de réussite : 85%
- Code RNCP : 19118



POURSUITE D'ÉTUDE(S)

- Le CAP débouche sur la vie active, mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une Mention Complémentaire (Niveau 3) ou en 2 ans en Bac Professionnel Maintenance des véhicules option voitures particulières (Niveau 4).



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Mécanicien(e) chez un concessionnaire ou un garagiste indépendant.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se charger de l'accueil des clients.
- Participer au diagnostic et préparer l'intervention.
- S'occuper de la rénovation, la réparation, la commande des pièces nécessaires à la réparation et à l'adaptation aux normes de véhicules.
- Exercer seul(e) ou en équipe.
- Respecter des consignes et procédures de l'entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

- Apprécier le travail manuel et en équipe.
- Faire preuve d'autonomie.
- Être méthodique, rigoureux et dynamique.
- S'adapter aux évolutions techniques.
- Capacité à communiquer.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements (liste non exhaustive) :

- Travaux pratiques.
- Technologie Automobile.
- Analyse fonctionnelle des systèmes.
- Électricité.
- Sciences physiques.
- Prévention Santé Environnement.
- Français.
- Mathématiques/Sciences.
- Histoire-Géographie.
- Enseignement moral et civique.
- Anglais.
- EPS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Présentiel : Cours traditionnels, travaux pratiques, travaux dirigés.

Méthodes d'évaluations :

Examen en fin de formation (certification en ponctuel).

Validation par bloc de compétences : non

Équivalence / Passerelle :

Pas d'équivalence complète.

Études de dossier et réponses individualisées.

COÛT DE LA FORMATION

• Estimé à 4700€ (cf. base France Compétences), intégralement pris en charge par les OPCO et les entreprises d'accueil. Inclus : tous moyens liés à la formation, au 1^{er} équipement, aux frais d'hébergement et de restauration pour partie.

• Reste à charge du bénéficiaire : complément aux frais d'hébergement / restauration / transport, complément en équipement professionnel selon les professions.

• «Aide unique aux employeurs» possible.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

• **Session** : une rentrée/an, en septembre. Date limite d'intégration dans les 3 mois qui suivent la rentrée.

• **Contrat** : apprentissage, professionnalisation ou formation continue.

Prérequis :

• Avoir 15 ans au 31 décembre (de l'année de rentrée) et avoir validé la classe de 3^{ème}.

• Ou sur dossier pour les adultes et les personnes déjà titulaires d'un diplôme (min. de Niveau 3) : Formation en 1 an.

Candidature & Délais d'accès :

Cf. «Pré-inscription» sur notre site internet.

SITUATION DE HANDICAP

• **Admission** : pour toute personne en situation de handicap, une étude au cas par cas du dossier de candidature sera réalisée par la référente handicap.

En fonction, des accompagnements spécifiques et des aménagements pourront être envisagés.

LES + DE LA FORMATION À L'IFA DE BOURGES

- 40 années d'expertise dans la formation.
- 1 service dédié à la relation entreprise.
- 3 Référents Mobilité.
- 1 Référente pour les personnes en situation de handicap.
- Espace remédiation : cours en accompagnement personnalisé.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail.
- Préparation et passage du TOEIC.
- Partenaire Projet Voltaire.
- 1 service d'hébergement (sur les semaines à l'IFA).
- 1 service de restauration collective.
- Proche de la gare de Bourges / desservi par la ligne B Agglobus.

CONTACT

Service Commercial

commercial@ifabourges.fr

PLUS D'INFOS

www.ifabourges.fr



Institut de Formation en Alternance

149-151 rue de Turly 18000 BOURGES - Tél. : 02 48 23 53 73 - Mail : ifa@ifabourges.fr

www.ifabourges.fr

SIRET 308 049 725 00036 - APE 8532Z



processus certifié
■ REPUBLIQUE FRANÇAISE

